

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 10 Mars 2021

Membres présents :

MEMBRES ÉLUS	MEMBRES EXTERIEURS	MEMBRE DE DROIT AVEC VOIX CONSULTATIVE
<p>Collège A : M. Frédéric TUPIN. Mme Sylvie REQUEMORA.</p> <p>Collège B : M. Thomas M'SAÏDIÉ. M. Abal-Kassim CHEIK AHAMED.</p> <p>Collège C : Mme Evelyne FONTAINE. M. Léopold AYITÉ.</p> <p>Collège des BIATSS : M. Ridjal ABDOULAHI. Mme Rainya MAOULIDA.</p> <p>Collège des usagers : Mme Echati BOINA. Mme Amel CHERICHI.</p>	<p>Membres de droit : Monsieur Philippe AUGE (Président de l'université partenaire de Montpellier) représenté par Monsieur Abal-Kassim CHEIK AHAMED. Monsieur Benoit ROIG (Président de l'université partenaire de Nîmes).</p> <p>Personnalité extérieure : Mme. Anrafati COMBO (Personnalité extérieure) M. Abdou DAHALANI (Représentant des organismes de salariés) M. Zainal CHARAFODINE (Représentant des activités économiques) Mme Maymounati MOUSSA AHAMADI (Représentante des activités économiques) représentée par Monsieur Thomas M'SAÏDIÉ.</p>	<p>Monsieur Gilles HALBOUT (Recteur de la région académique de Mayotte, chancelier des universités).</p> <p>PERSONNALITÉ INVITÉE Monsieur Fouad DOGGA (Chargé de Mission Vie Universitaire, Relations Internationales et Dynamiques Interministérielles).</p> <p>QUORUM ordinaire : 17/20 (majorité des membres en exercice présente ou représentée)</p> <p>QUORUM budgétaire et statutaire : 15/20 (majorité de l'effectif légal présente)</p>

Membres absents : Monsieur Soibahadine IBRAHIM RAMADANI (Président du Conseil Départemental), Monsieur Saidi MOUDJIBOU (Maire de Deméni), M. Mohamed ALI HAMID (Représentant des organisations d'employeurs).

Membre avec voix consultative absent (excusée) : Madame Daouya BERKA (Directrice des Services).

A l'ouverture de la séance, 17 personnes sont présentes sur les 20 membres composant le conseil d'administration, 2 procurations ont été données : Monsieur Philippe AUGE (Président de l'université partenaire de Montpellier) représenté par Monsieur Abal-Kassim CHEIK AHAMED, Mme Maymounati MOUSSA AHAMADI (Représentante des activités économiques) représentée par Monsieur Thomas M'SAÏDIÉ.

Le quorum étant atteint, les points à l'ordre du jour peuvent être abordés

<u>Délibération N°2021-01</u>	Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'administration du 17 décembre 2020.
<u>Délibération N°2021-02</u>	Élection du/de – le/la Vice-Président.e du Conseil d'administration et de recherche.
<u>Délibération N°2021-03</u>	Modification du Règlement Intérieur du CUFR de Mayotte.
<u>Délibération N°2021-04</u>	Validation du compte financier 2020.
<u>Délibération N°2021-05</u>	Validation du budget rectificatif n°1 - 2021.
<u>Délibération N°2021-06</u>	Validation du calendrier universitaire 2020-2021 modifié.
<u>Délibération N°2021-07</u>	Validation du dossier d'accréditation des formations du Master MEEF Mayotte, 1 ^{er} degré et 2 nd degré.
<u>Délibération N°2021-08</u>	Validation du projet du Pôle Culture du CUFR "Traversées" dans le cadre d'une demande de financement INTERREG IV.
<u>Délibération N°2021-09</u>	Actualisation du référentiel d'équivalence horaire des enseignants et enseignants-chercheurs.
<u>Délibération N°2021-10</u>	Validation de l'organigramme intégrant la nouvelle organisation avec le Directeur Adjoint.

Dembéni, le 10 mars 2021.

La Présidente du Conseil d'Administration
du CUFR



Anrafati COMBO

Le directeur du CUFR



Aurélien SIRI